

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux avril, à 11 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absent excusé : DARZACQ Christophe.

I - FINANCES

Taux des taxes 2023

Après une observation du bureau de contrôle budgétaire de la Préfecture et du Service de fiscalité directe locale de la Direction départementale des finances publiques, la réglementation prévoit des liens entre les différents taux de contributions directes. Ainsi, il ne peut y avoir d'augmentation d'une seule taxe comme il avait été décidé en conseil municipal du 12 avril.

Compte tenu du budget primitif, Mr le Maire propose donc, de laisser les taux des 3 taxes au même niveau qu'en 2022, à savoir :

- TFB : 35,00 %,
- TFNB : 51,30 %,
- TH : 16 %.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, vote ces taux pour 2023.

La séance est levée à 11h15.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe Excusé

LOCHE Benoît

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie